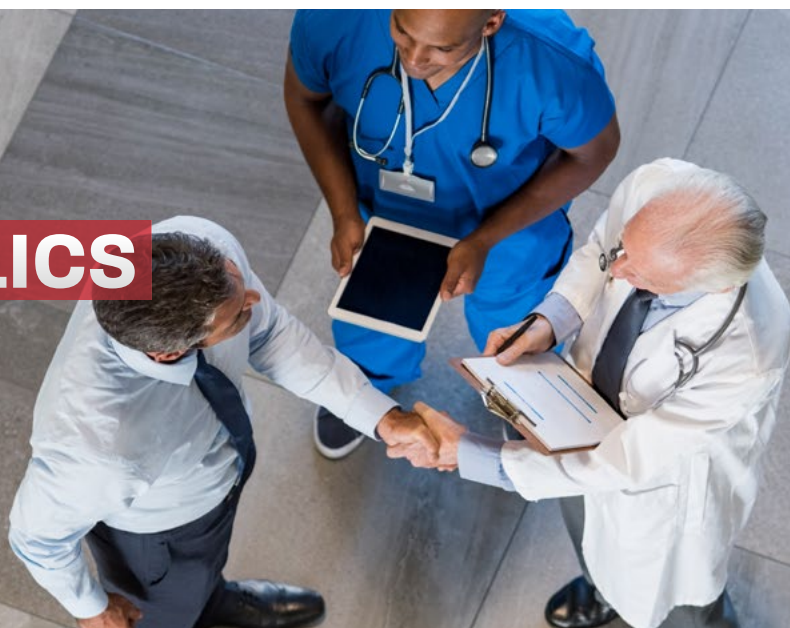


DROIT DES ACHATS PUBLICS EN SANTÉ



LES INTERVENANTS



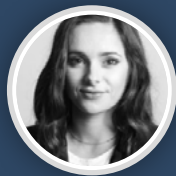
Aurélie Barre
Juriste expert — Resah



Angélique Dizier
Juriste expert — Resah



Virginie Schirmer
Directrice des affaires juridiques
relatives à la commande
publique — Resah



Wendy Soriano
Avocat en droit public et
chercheur — CREAM

et d'autres intervenants hospitaliers



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

GUYLAIN CLAMOUR
Doyen de la Faculté de Droit et de
Science politique de Montpellier



OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- ▶ Maîtriser le cadre général de la passation des marchés publics ;
- ▶ Savoir choisir le type de marché et la procédure adéquats ;
- ▶ Identifier les points clés de la procédure de sélection de l'offre économiquement la plus avantageuse ;
- ▶ Découvrir les implications de la réglementation de la commande publique sur votre pratique quotidienne au sein de votre établissement ;
- ▶ Maîtriser la réglementation et être capable d'en appliquer les subtilités ;
- ▶ Comprendre la particularité de l'achat hospitalier dans le contexte de la commande publique à travers les réglementations connexes ;
- ▶ Savoir adapter la rédaction et la passation des marchés aux spécificités du contexte hospitalier.

ÉVALUATION & VALIDATION

- ▶ Évaluation des acquis à l'issue de chaque module (QCM)
- ▶ Assiduité obligatoire à tous les modules au choix en distanciel ou en présentiel
- ▶ Épreuve d'évaluation finale :
 - rédaction d'une note de mise en pratique opérationnelle/mémoire reprenant un thème abordé durant la formation et mis en place ou analysé au sein de son établissement
 - présentation devant les participants à la formation évaluée par un jury composé de personnes qualifiées.



PUBLIC VISÉ

- ▶ Juriste, responsable/directeur juridique, conseil juridique, consultant, étudiant en fin de cursus ;
- ▶ Responsable/directeur achat, acheteur, directeur des services économiques, responsable filière achat, référent achat, cadre référent d'une ARS ;
- ▶ Toute personne désirant intégrer le service juridique/achat d'un établissement de santé et/ou médico-social.



PRÉSENTIEL DISTANCIEL



TARIF :
6 800 €*

65 heures
de formation

- ▶ Des solutions de financement sont envisageables en fonction de votre situation. Contactez-nous pour obtenir des informations.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

C.V. & lettre de motivation à envoyer à **Elyse Siong**
elyse.siong@umontpellier.fr

Votre demande d'inscription sera soumise au responsable pédagogique. Une confirmation d'inscription vous sera adressée au plus tard 3 semaines avant le début de la formation.

UNE QUESTION CONCERNANT LA FORMATION ?
Isabelle Paulus

E-mail : i.paulus@resah.fr - Tél. : 07 85 84 65 05

PROGRAMME

Module 01

27 & 28 mars 2023

Les différents types de contrats publics et les règles de la commande publique

CENTRE DE FORMATION RESAH
PARIS BASTILLE

Jour 1 - 7 heures

Les différents types de contrat publics

- › Le champ d'application
- › Les conditions juridiques
- › Les conditions de mise en œuvre

Les marchés publics

- › La présentation des différents types de procédures
- › Les marchés passés selon une procédure adaptée (focus sur la négociation)

La préparation de la consultation

- › Les règles applicables au sourcing
- › Les règles de déontologie à connaître dans l'ensemble du cycle d'achat

L'appel d'offres

- › La procédure concurrentielle avec négociation et le dialogue compétitif
- › Les marchés publics sans publicité ni mise en concurrence
- › La forme de marché adéquate
- › La durée adéquate
- › L'allotissement
- › La remise d'offres variantes
- › Les critères de jugement des offres
- › Cas pratique : choix des critères et pondérations

Jour 2 - 7 heures

Gérer la passation d'un marché public

Le contenu du DCE et les pièces constitutives d'un marché public

- › Les grands principes de la dématérialisation
- › Les mentions de l'avis de publicité
- › La sélection des candidats
- › Tests et marques : les règles applicables et les bonnes pratiques

L'analyse des candidatures et des offres

- › Les offres inappropriées/irrégulières/inacceptables
- › La régulation des offres irrégulières
- › Exemples de méthode de notation
- › Le rapport de présentation
- › Les documents à demander à l'attributaire
- › Les informations accessibles aux candidats non retenus
- › Le contenu des lettres de rejet

Module 02

24 & 25 avril 2023

L'environnement juridique des achats dans le secteur de la santé

CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER

Jour 1 - 7 heures

L'environnement institutionnel : l'enjeu de la mutualisation

- › Les GCS et groupements d'achat
- › Les centrales d'achat
- › Le GHT de la passation à l'exécution des marchés
- › Les défis juridiques de la convergence des marchés

Jour 2 - 7 heures

L'environnement réglementaire connexe à l'achat de produits de santé

- › Les achats soumis à des réglementations sectorielles : produits de santé, EPI, informatiques HDS, maintenance DM
- › Les modèles économiques : achat, location, LOA, MAD, les produits soumis au tarif sécurité sociale
- › Les règles des professions médicales : la liberté de prescrire et l'achat
- › L'achat responsable, durable, local, innovant et créateur de valeur

Module 03

22 & 23 mai 2023

L'évolution et l'exécution du marché

CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER

Jour 1 - 7 heures

L'évolution du marché

- › Le plan de progrès
- › L'évolution technologique et réglementaire
- › Les compléments de gamme
- › Les arrêts de commercialisation et les brevets
- › L'innovation
- › L'imprévision et la gestion du contrat en période de crise

Jour 2 - 7 heures

L'exécution du marché

- › Le contrôle de l'exécution des prestations
- › Le régime financier
- › La sous-traitance, les groupements, la cession du contrat
- › L'achat pour compte et la question des stocks de sécurité
- › La question des droits de propriété intellectuelle
- › La résiliation ou le terme du marché

Module 04

19 & 20 juin 2023

Le contentieux

CENTRE DE FORMATION RESAH
PARIS BASTILLE

Jour 1 - 7 heures

Le référé précontractuel

- › L'obligation d'information des candidats évincés
- › L'office du juge
- › La notion de lésion et les moyens invocables par les candidats évincés : les points de vigilance au stade du DCE et au stade de l'analyse des candidatures et offres
- › Les moyens voués à l'échec
- › Les suites de la décision du juge ou la déclaration sans suite : focus sur les recours contre la déclaration sans suite

Le référé contractuel

- › L'office du juge
- › Comment éviter le référé contractuel : l'avis ex ante
- › Les moyens invocables
- › Le recours « Tarn et Garonne »

L'intérêt de l'avis d'attribution

Jour 2 - 7 heures

Le préalable au recours : une demande « CADA » (procédure, documents communicables...)

- › L'office du juge
- › Les requérants : au-delà des candidats évincés
- › Les moyens invocables
- › Les conséquences d'une annulation du contrat
- › Le contentieux indemnitaire autonome

La demande préalable

- › Les enjeux
- › L'office du juge

Le contentieux spécifique de la passation lié à la réparation des pratiques anticoncurrentielles

- › La définition
- › La compétence du juge administratif
- › La faute, le préjudice et la réparation

*6800 € TTC - Ce prix inclut : les heures de cours, les supports pédagogiques dématérialisés, les frais de restauration pour les déjeuners, le suivi pédagogique, la mise à disposition d'un tuteur pour la rédaction de la note/mémoire. Ce prix n'inclut pas : les frais de déplacement, les frais de logement.